

CSE - Formation santé, sécurité et conditions de travail



INTER / INTRA

LES ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU CSE

Modalités d'exercice
Consultations et informations
La Commission Santé et Sécurité

LE FONCTIONNEMENT DU CSE

Le règlement intérieur
Heures de délégation
Local
Déplacement et circulation
Affichage
Formation
Données de la BDESE
Le formalisme des réunions

LES EXPERTISES

DISPOSITIONS PÉNALES ET PROTECTION DES MEMBRES

LES RESPONSABILITÉS PÉNALES RELATIVES À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Obligation de résultat et faute inexcusable
Délégation de pouvoir

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION INTERNES ET EXTERNES À L'ENTREPRISE

Rôle de l'Inspection du travail
Rôle du médecin du travail
Rôle de la CARSAT

LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE CODE DU TRAVAIL

Principes généraux de prévention
Droits d'alerte et de retrait des travailleurs
Formations obligatoires
Dispositions relatives à certains travailleurs

LES DOCUMENTS À DISPOSITION OU AUXQUELS LE CSE CONTRIBUE

Rapport et programme annuel SSCT
Registres obligatoires, fiche entreprise, passeport prévention (Loi santé au travail)
Document unique d'évaluation des risques
Plans de prévention entreprises utilisatrices / entreprises extérieures

LES FACTEURS DE RISQUES PROFESSIONNELS

Identification des 25 principaux risques
Principes généraux de prévention

PRÉVENTION DES RPS ET QVT

- Définition des RPS, violence au travail
- Harcèlement moral et harcèlement sexuel, évolution de la Loi Santé au travail
- Quels impacts sur le travail ?
- Définition de la QVT
- QVT, quelles obligations pour l'employeur ?

LES MISSIONS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

Inspection des lieux de travail
Enquêtes suite à maladie professionnelle ou accident de travail

PREMIER MANDAT

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en matière de santé et sécurité au travail
Maîtriser les différentes missions confiées par le C.S.E
Donner des avis, faire des recommandations en matière de santé et sécurité au travail

PRÉ-REQUIS

Bonne connaissance de l'entreprise

PUBLIC

Membres élus du CSE démarrant un premier mandat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

AVANT LA FORMATION : IMPLIQUER

Questionnaire pré-formation et/ou recueil des besoins pour préciser les attentes individuelles

PENDANT LA FORMATION : APPLIQUER

Méthodes actives et participatives
Mises en pratique (70%), échanges (20%) et apports théoriques (10%)
Elaboration de son plan d'actions personnalisé

APRÈS LA FORMATION : ACCOMPAGNER

Rappels de contenu envoyés par mail
Suivi post-formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, exercices

ÉVALUATION

Évaluation des compétences

Tests, cas pratiques, exercices, mises en situation, jeux de rôle..

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire.
Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de fin de formation
Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

DATES

CF planning

Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques, leur capacité d'animation, leur personnalité et leur créativité...